

N°215 – Octobre 2025

NOTRE EXPERTISE

Bulletin de paie

Retrouvez les principales mesures relatives au bulletin de paie.

| Réf. IA25082

Contrôle technique des 2-roues et garantie de conformité

Le contrôle technique apparaît comme un révélateur des éventuelles irrégularités techniques des 2-roues. Celles-ci peuvent entraîner une demande de garantie de conformité de la part du client.

| Réf. IA25084

VOTRE MÉTIER

Remanufacturing : REP batteries - quelles obligations pour les remanufacturiers ?

Le nouveau cadre européen et français de la REP batteries précise les cas où les remanufacturiers sont considérés comme producteurs. Quelles obligations s'appliqueront dès le 1^{er} janvier 2026 ?

| Réf. IA25083

Remanufacturing : définitions officielles de référence

Faisons le point sur les définitions de référence en matière de réemploi, réparation, remanufacturing, échange standard etc., telles qu'elles existent aujourd'hui en droit européen, en droit français et dans les travaux de l'ADEME. Cet état des lieux s'impose alors qu'un nouveau règlement européen sur la gestion des VHU et l'écoconception devrait prochainement le préciser.

| Réf. IA25087

Centre VHU : entreposage des véhicules à risque – réglementation ICPE

La prévention incendie évolue pour l'ensemble des VHU à risque, qu'ils soient thermiques, hybrides ou électriques. La mise en place d'une zone de stockage temporaire est déjà obligatoire depuis 2025, et une zone d'immersion devra être opérationnelle en 2026. MOBILIANS fait le point pour vous aider à anticiper.

| Réf. IA25085

Retrouvez sur www.mobilians.fr l'Info Adhérents que vous souhaitez consulter en tapant sa référence dans l'espace Recherche.

ou renvoyez par fax le coupon ci-dessous avec les références des Infos Adhérents que vous souhaitez recevoir.

Références

Cachet - Nom et Prénom

MOBILIANS HAUTS-DE-FRANCE

147 rue de Douai - BP 59

59008 LILLE CEDEX

tél. : 03.20.86.12.00

hautsdefrance@mobilians.fr

PAGE 1/1